

LE LIVRE**160 recommandations pour une nouvelle orientation de l'agriculture***Agriculteurs de France*

La SAF-Agriculteurs de France, organisation non gouvernementale, est une plate-forme d'échanges et de rencontres indépendante qui réunit des adhérents d'horizons variés fédérés par l'agriculture. Elle est un forum de réflexion qui « développe des connaissances permettant d'imaginer le monde de demain ». Ainsi se présente la Saf qui dans son rapport 2009, complémentaire au rapport 2008 sur « La compétitivité des entreprises agricoles », expose, à travers 19 fiches, 160 recommandations qui sont autant de leviers pour construire une agriculture française capable de gagner. Ces fiches et recommandations ont été élaborées « à partir d'un travail associatif d'expertises et de débats conduit dans nos commissions ». Elles s'appuient sur des dossiers complets figurant tous sur le site Internet.

Document à télécharger www.agriculteursdefrance.com**Le coup de crayon de... Malo Louarn****Crise laitière****Les Chambres d'Agriculture de Bretagne réclament des mesures d'urgence**

Ils demandent également que la France puisse, comme l'Allemagne et le Portugal, obtenir une dérogation pour verser une avance sur les aides directes européennes (DPU) dès le mois de juillet, si besoin sur fonds nationaux. Pour les élus, les banques doivent anticiper et mettre tout en œuvre pour

Ils demandent également que la France puisse, comme l'Allemagne et le Portugal, obtenir une dérogation pour verser une avance sur les aides directes européennes (DPU) dès le mois de juillet, si besoin sur fonds nationaux. Pour les élus, les banques doivent anticiper et mettre tout en œuvre pour

LAIT | Réunion au ministère de l'Agriculture**Pour une meilleure organisation de la filière**

■ Activation de l'Observatoire des prix et marges, mission sur la contractualisation, étiquetage sur l'origine et le Label, sont les quelques pistes avancées par les ministres.

Bruno Le Maire, ministre de l'Alimentation, de l'agriculture et de la

des prix et des marges sur la filière laitière seraient publiés avant la fin du mois de juillet.

